

C. Carnavalet mai 2018

Interaction des agriculteurs avec le public

La grande mode chez les élus, depuis quelques années, est de considérer les paysans comme les gardiens de la Nature, les cantonniers de nos campagnes, les G.O. du Club Ecologique et Environnemental (CEE) qui sont là pour organiser des animations culturelles, des ateliers de sensibilisation ou des journées pratiques au sein de leurs exploitations à l'attention des enfants et des adultes. Ces élus, de tous bords politiques, débordent d'imagination pour concevoir les actions que ces nouveaux animateurs sociaux pourraient mettre en place pour distraire leurs contemporains durant les week-ends ou la semaine... en retour des aides à l'installations dont ils peuvent bénéficier de la part de la Collectivité !

Ces rôles d'animateurs de quartiers qu'on veut leur faire jouer, surtout dans le cadre de l'agriculture urbaine, sont uniques au sein des professionnels, tous métiers confondus. Il ne viendrait à l'idée de personne d'imposer à des plombiers, des électriciens ou des boulangers de faire des animations le week-end sur leur métier ou d'accueillir des classes d'élèves et leur organiser des ateliers de pétrissage de pâtes, de montage d'ampoules ou de pose de robinets ! Mais curieusement, cette demande agri-sociale trouve un écho favorable auprès de la nouvelle génération d'agriculteurs qui tente de s'installer dans les quartiers urbains ou en périphérie des villes. La mission que ces agriculteurs urbains se sont donnée, de sauver la planète du chaos où la mène l'agriculture chimique, dite conventionnelle, cadre parfaitement avec la demande socio-éducative des élus qui veulent raccrocher leurs concitoyens à la campagne que le béton et l'asphalte ont fait disparaître.

Cette osmose, trompeuse, du rapport à la Nature que laisse entrevoir cette collaboration élus-paysans, n'est possible que par l'attitude de ces moines-guerriers au service de l'écologie que sont ces jeunes aspirants aux métiers de l'agriculture, combinée à la psychose chlorophyllienne qui s'empare des administrateurs des populations urbaines.

Les nouveaux agriculteurs visent, dès leurs projets installations, avant même d'avoir pu mettre sur rail leurs entreprises, des activités pédagogiques à destination du public comme s'ils étaient les sachants de la société ou les gardiens moralisateurs incontestables de la Nature. Très souvent en reconversion professionnelle, peu aguerris à la pratique de leurs nouveaux métiers, ces néo-agriculteurs rêvent d'enseigner l'art de sauver la planète en labourant au cheval ou en pratiquant le compostage des déchets verts.

Ce souci de divulgation des savoirs est louable, mais une entreprise agricole n'est pas un centre d'enseignement, de loisirs ou de sensibilisation écologique. Aucun candidat à la création d'entreprise, tous secteurs confondus, n'envisage de consacrer du temps à instruire le public ou faire des animations pédagogiques sur son métier. Seules des entreprises artisanales, dans un cadre touristique, ouvrent leurs ateliers de fabrication pour des « démonstrations » suivi d'un passage par la boutique ou des stages d'initiation dont les seuls buts sont de faire connaître et valoriser leurs savoir-faire pour augmenter leurs clientèles et la rentabilité de leurs entreprises par des ventes immédiates.

Pourquoi l'agriculture est-elle considérée comme une profession dont les pratiquants devraient informer et éduquer le public en contrepartie d'une aide à l'installation ? Pourquoi demander aux plus faibles (micro-ferme = micro budget = micro rentabilité) de dégager du temps, gracieusement, pour animer le groupe social qui l'environne ? Même payantes, ces interventions se feraient au détriment de la production de la ferme.

Cette volonté des nouveaux agriculteurs et des élus qui les aident à s'installer pour développer des actions socio-éducatives envers les populations locales, est pour le moins surprenante. Produire ses légumes, petits fruits et animaux de basse-cour, récolter, conditionner, vendre, protéger, préparer les sols, entretenir ses plantations, apporter les fumures organiques, repiquer, désherber, abattre ses animaux, gérer ses plannings de livraison, conditionner ses récoltes, s'assurer une rentabilité permettant de faire face à ses échéances sociales et bancaires, etc., ne supporte pas de rajouter du bénévolat social à destination des enfants ou du public avec les lots d'animations que peuvent inventer les élus. Cela n'est pas sérieux.

Dans le cas d'une ferme à la J.M. Fortier (le jardinier-maraîcher québécois qui fait le buzz sur internet) sur 6000m², deux personnes se partagent le travail, une troisième intervient plus tard lorsqu'une certaine productivité s'est installée. Les seuls contacts avec le public se font les jours de marchés, pour écouler la marchandise. Le cas de J.M. Fortier, avec les vidéos qu'il fait réaliser sur son activité, est marginal et exceptionnel. Tous les paysans n'ont pas la fibre médiatique et théâtrale, et ne se prennent pas pour des maîtres à penser.

Accueillir des enfants durant quelques heures nécessite un minimum de préparation. Donner au public les clés de certaines opérations de jardinage également.

Ne peuvent être considérés, dans une action envers le public, que les actes de promotion commerciale de l'entreprise. L'humanitaire, si cher à certains esprits, n'est pas une donnée de gestion, même si les maraîchers représentent le dernier lien avec la tradition paysanne

perdue de nos sociétés. Les maillons faibles de notre civilisation ne peuvent pas combler les manques affectifs envers l'écologie que ressentent les populations citadines.

Ce grand courant d'un retour à la terre que l'on constate dans toutes les métropoles du monde, avec la remise en culture des jardins urbains, ne peut pas être cornaqué par les paysans professionnels. Ce n'est pas leur rôle. Les pseudo-paysans qui envisagent de donner des leçons de morale écologique à leurs contemporains ou ceux qui vivent de la compassion de personnes endoctrinées en les faisant travailler gratuitement dans leurs fermes, sous couvert d'apprentissage, sont en train d'installer un prisme déformant sur la ruralité et les fondamentaux de l'agriculture.

Produire des légumes ou élever des animaux de manière récurrente est difficile. Les paramètres abiotiques empêchant le bon déroulement des cultures ou de l'élevage entraînent une vigilance de tous les instants de la part des paysans. Les soins à donner aux sols, aux animaux et aux plantes ainsi que les actes commerciaux de l'entreprise ne laissent pas Grand-Place pour assurer des actions humanitaires en direction du public.

Que le maraîcher accueille ses clients pour des cueillettes dans les champs ou pour la préparation des paniers dans le cadre d'une AMAP, cela fait partie de l'organisation commerciale de ce concept d'entreprises, mais faire du social et de l'éducatif n'entre dans aucun schéma économique d'entrepreneur. Sauf dans la tête des néo-ruraux, véritables moines-soldats au service de l'écologie.

La tendance actuelle de prendre les agriculteurs pour des éducateurs, des animateurs sociaux ou des personnels d'entretien de l'environnement n'est pas propice à la remodelisation de ces professions agricoles qui souffrent d'un assistanat politique malsain depuis un demi-siècle et des spéculations économiques qui dévalorisent leur travail. Et considérer les paysans comme des professeurs de SVT, leur demander de jouer un rôle socio-éducatif à l'encontre des populations urbaines, ne leur permettra pas de recadrer les fondamentaux de la problématique alimentaire de nos sociétés.

La mutation en cours, que doivent réussir les professionnels de l'agriculture pour arriver à vivre de leurs professions, ne peut en aucun cas s'appuyer sur le social. Que des cas isolés arrivent à associer cette donnée à leur activité ne dit pas qu'ils vont parvenir à l'incruster durablement dans leur concept de vie. Leur capacité financière, de plus en plus dépendante de cet accueil, va transformer leur exploitation en centre de loisirs plus qu'en lieu de productions. Et la rentabilité finale de leur activité va dépendre progressivement du caractère mercantile de cet élan social.

L'exemple en la matière est ce JM Fortier, qui a depuis longtemps abandonné son métier de maraîcher sur petite ferme pour se transformer en enseignant de Travaux Pratiques, en animateur à plein-temps de télé-réalité, plutôt qu'en chef d'une entreprise de production agricole. Chez nous, les créateurs de la Ferme du Bec Hellouin sont en train de lui emboîter le pas et d'attirer à leur nouvelle religion permaculturelle les aficionados du « communautarisme individuel » qui veulent apprendre à pratiquer l'art égoïste du Paradis en vase clos.

Mais ce côté médiatique, touristique, d'une activité d'accueil à la ferme peut combler le manque de reconnaissance de certains impétrants insatisfaits de leur sort et envieux d'un apparent succès d'estime médiatique de leurs modèles. En faire un canevas conceptuel reproductible ne peut pas s'envisager dans un cadre économique, surtout dans le cas des micro-fermes.

Les Communautés qui veulent se doter d'outils de vulgarisation et de sensibilisation agro-environnementaux doivent se les payer et ne pas en transférer le rôle et la responsabilité à des structures agricoles aux santé financières excessivement fragiles.

Mais une nouvelle race de paysans est prête à jouer le jeu. Le problème est leur inexpérience, leur méconnaissance de la problématique agricole et leur ignorance des enjeux écologiques et des retombées réelles des activités agricoles sur l'environnement.

En conclusion, si des élus et des agriculteurs s'entendent pour combler le vide sentimental d'une partie de la civilisation envers la Nature, il faudra positionner les actions qui seront entreprises à leur juste niveau : des actes sociaux-culturels avec leurs incidences d'organisation éducative, et non penser à des créations d'exploitations agricoles qui participent d'une autre logique entrepreneuriale.

Le rôle des élus est (i) tenter d'organiser l'autonomie alimentaire des territoires qu'ils gèrent, en installant une logique de création d'entreprises agricoles et une logistique de collecte des récoltes pour alimenter les cantines et les marchés locaux et (ii) aider mais laisser à la société civile (particuliers et associations) le soin de prendre en charge l'éthique et la philosophie de protection de l'environnement.